

Bibliothèque numérique

medic@

Viau, George. **Le manuscrit de Pierre Fauchard : communication au congrès de Liège, 1924**

[Paris] : Publication de l'odontologie, 1925.
Cote : 90960 t.987



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90960x987x01>

George VIAU

Professeur honoraire
à l'Ecole dentaire de Paris

90960 (coll. 8) 6.987

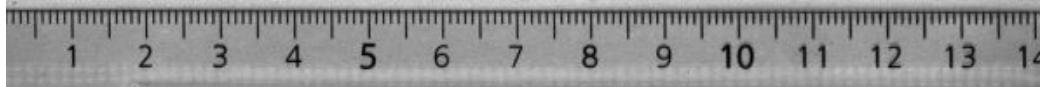
LE MANUSCRIT DE PIERRE FAUCHARD

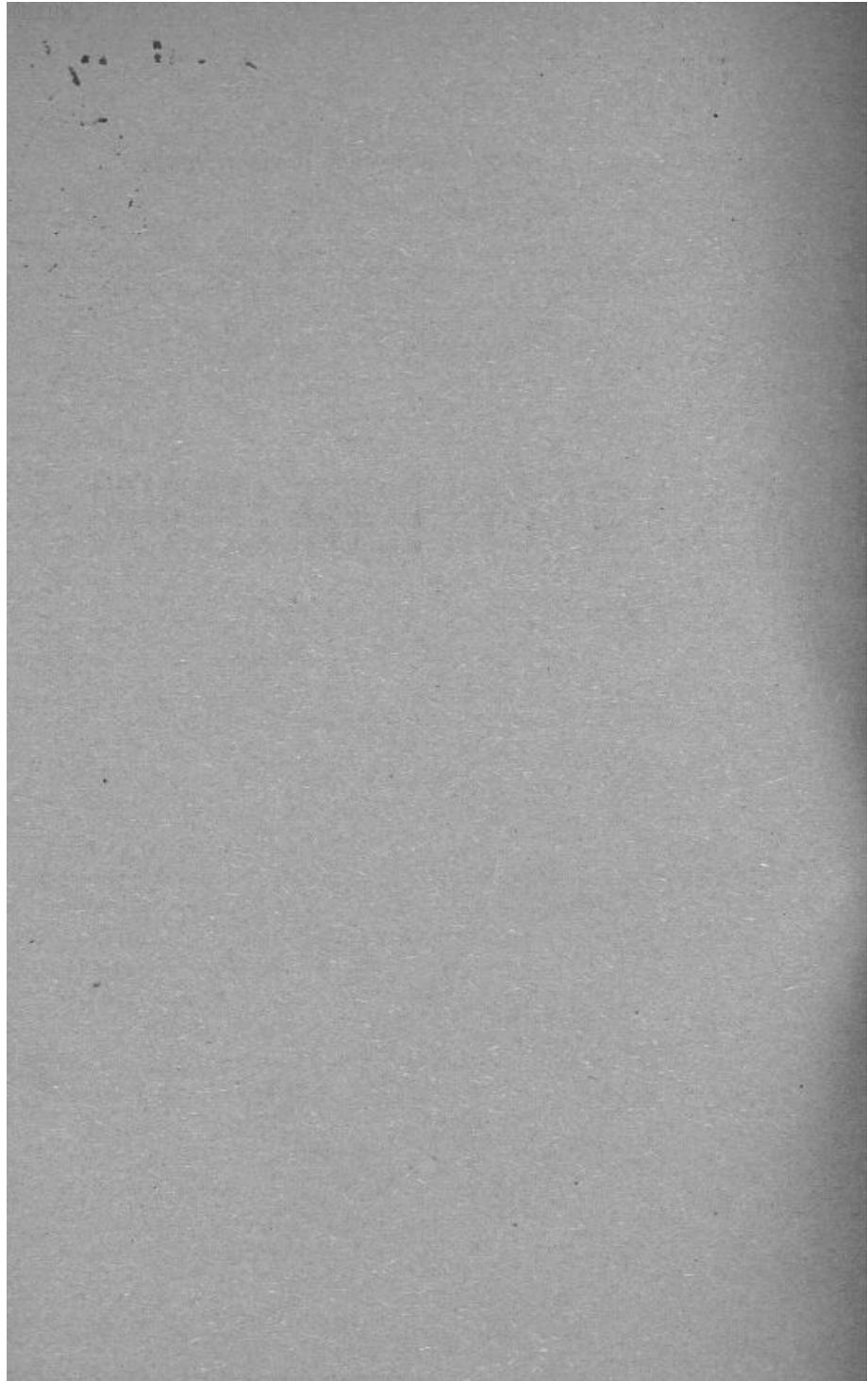
(Communication au Congrès de Liège, 1924).

— 1925 —

PUBLICATION DE L'ODONTOLOGIE

30 Juin.





90960 (coll. 8:) t.987



LE MANUSCRIT DE PIERRE FAUCHARD

Par G. VIAU D. E. D. P.

Professeur honoraire à l'Ecole dentaire de Paris :

(Communication au Congrès de Liège, 1924).

Je suis heureux de profiter du Congrès de Liège pour vous présenter l'historique de la découverte de ce manuscrit et de l'étude que j'ai pu en faire.

Fauchard dans la préface de son livre dit que son manuscrit était terminé en 1723.

Tout d'abord je crois devoir indiquer comment j'ai été amené à la conviction de l'existence de ce manuscrit.

Par un catalogue ancien de vente de bibliothèque j'avais appris que le manuscrit de Fauchard existait et qu'il avait fait partie de la collection J. R. Duval, praticien des plus qualifiés, membre de la Société de chirurgie de Paris en 1813 et plus tard membre de l'Académie royale de Médecine. Duval est l'auteur de plus de vingt ouvrages ou mémoires se rapportant à notre spécialité. Toutefois je n'avais pas retrouvé la trace de ce précieux document, malgré mes recherches, notamment à la Bibliothèque Nationale.

Or, un jour que j'étais à la bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris pour consulter l'ouvrage rarissime d'Urbain Hémard, publié à Lyon en 1582, l'idée me vint de demander à tout hasard et par acquit de conscience le manuscrit de Pierre Fauchard. Je libellai le bulletin de demande, je le remis à l'employé et, à ma grande stupéfaction, quelques minutes après, ce manuscrit était déposé devant moi ! Je laisse à penser la joie intense que j'éprouvai !

Ceci se passait en 1892.

J'eus donc tout le loisir d'étudier ce manuscrit et si je n'ai pas dévoilé à ce moment ma découverte, c'est que je comptais déjà à cette époque me livrer à une étude complète

de l'ouvrage, travail terminé depuis longtemps, mais que les circonstances ne m'ont pas permis de communiquer plus tôt. C'est dans ce travail que je me réservais de signaler ce que je viens de rapporter.

Comme nous venons de le dire, Fauchard signale dans sa préface que son ouvrage était prêt à être imprimé dès 1723 mais que ses occupations professionnelles l'empêcheraient de le faire éditer à ce moment. Cette raison fut-elle la seule? Malgré tous les mérites qu'il pouvait reconnaître à son travail au point de vue professionnel, Fauchard, dont les humanités avaient été rudimentaires, n'a-t-il pas hésité d'abord à confier à l'imprimeur un ouvrage où les pensées justes abondaient à coup sûr, mais dont la tenue littéraire et le rapport avec l'état de la science contemporaine pouvaient paraître insuffisants. Il était trop intelligent et de trop grand mérite pour ne pas s'être aperçu des lacunes que pouvait contenir son œuvre première et pour n'avoir point souhaité de les combler.

La modestie dont il fait preuve dans maints passages de son livre et la déférence qu'il témoigne toujours aux sommités de la médecine ou de la chirurgie ne permettent pas de croire qu'un vain amour-propre d'auteur ait pu l'arrêter dans la collaboration utile avec une érudition amie.

L'étude du manuscrit de Fauchard, sur laquelle se grefferont des renseignements venant d'autres sources, va répondre à cette question.

A diverses reprises, je pus prendre connaissance de ce manuscrit et tirer de son étude quelques déductions que je vais exposer ici.

Voici du reste ce que j'en disais déjà en 1893, dans la préface de la 1^e édition du « *Guide pratique et formulaire pour les maladies de la bouche et des dents* » que je publiais alors.

« *J'ai eu la bonne fortune de parcourir récemment le manuscrit original de l'ouvrage de Pierre Fauchard; on peut voir avec quel soin, avec quelle conscience, l'auteur l'avait élaboré. Le travail a été recopié*

d'une belle écriture, lisible et correcte. Fauchard a lu, relu, complété son manuscrit avant de le livrer à l'impression.

« Ici il fait une rature, modifie une opinion qui lui semble hasardée ; là il ajoute une observation ; ailleurs il déplace un chapitre, intercale une description d'instrument. Ce n'est pas une compilation menée à la hâte par un écrivain disert qui a beaucoup lu, c'est le travail méthodique d'un praticien qui se passionne pour son art, tient à être sûr de ce qu'il avance et conserve pour sa spécialité les forces vives de son intelligence. »

* * *

Le manuscrit de Fauchard porte le n° 2232 des manuscrits et se compose d'une série de cahiers brochés, dont les feuillets, au nombre de 400 environ, ont trente-deux centimètres de haut sur vingt-deux de large. Ils sont écrits au recto et au verso et chaque page a 7 centimètres de marge.

A la première page, au-dessous du titre, se trouve une annotation qui indique que ce manuscrit précieux fut en la possession de J. R. Duval.

D'après la même annotation, J. R. Duval fit don du manuscrit à René Marjelin, son petit-fils, également médecin, mais qu'il ne faut pas confondre avec Marjelin le père, qui fut une grande célébrité médicale.

On remarque trois sortes d'écritures dans ce manuscrit : d'abord, par rang d'importance, celle d'un copiste, grande, bien soignée, très lisible. Les adjonctions sont en majeure partie d'une seconde écriture, ainsi que des pages assez longues intercalées dans le manuscrit. Cette écriture peu régulière tranche grandement sur la première et doit être celle de Fauchard.

Si ces pages et ces adjonctions marginales n'étaient pas reconnaissables à leur écriture moins correcte, elles le seraient par leur orthographe souvent rudimentaire. Nous avons déjà remarqué que Fauchard, obligé de bonne heure à travailler pour vivre, n'avait sans doute qu'une instruction

élémentaire. Toutefois nous devons faire remarquer qu'au commencement du XVIII^e siècle, l'orthographe était passablement négligée et cela n'avait pas la même importance qu'aujourd'hui.

Enfin une nouvelle écriture se remarque dans les annotations marginales et les corrections écrites directement par Fauchard. Cette troisième écriture est certainement celle d'un correcteur érudit, auquel Fauchard aura soumis son manuscrit, probablement un de ces correcteurs bénévoles auxquels il fallait nécessairement des connaissances générales sur la matière pour pouvoir se bien pénétrer de la pensée de l'auteur. Or, nous voyons par l'examen du manuscrit que les annotations concernant les parties scientifiques ou plus particulièrement chirurgicales sont en beaucoup plus grand nombre dans le premier tome que dans le second, lequel traite plutôt de la prothèse.

De ce fait, nous pouvons induire que ce collaborateur était un chirurgien non spécialiste, à même de bien traiter des faits généraux exposés dans l'ouvrage, mais auquel la prothèse était matière totalement inconnue. Néanmoins, nous en serions sur ce sujet, réduit aux hypothèses si nous n'avions d'autre part des renseignements qui corroborent nos déductions et nous donnent le mot de l'énigme.

En premier lieu nous devons constater que, parmi les approbations de son livre, placées en tête du premier tome et qui toutes émanent de sommités de la chirurgie ou de la médecine de l'époque, il s'en trouve une particulièrement motivée, qui échappe à la banalité des autres, et qui montre que son auteur est plus pénétré de l'importance du sujet traité : c'est celle de Devaux, chirurgien juré et ancien prévôt de la Compagnie.

Devaux, né à Paris en 1649, mort en 1729, était donc déjà très âgé, en 1724, date de l'approbation en question.

Devaux, qui fut surtout en quelque sorte le littérateur de sa profession, est l'auteur d'une foule d'ouvrages, notamment *Le Médecin de soi-même*; *Les aphorismes d'Hippocrate* (1725-27), etc... il publia en outre et vulgarisa de

nombreux ouvrages anciens, entre autres *L'Anatomie de Dionis* qu'il enrichit de planches nouvelles et de ses réflexions. Cette anatomie eut un succès particulier, puisque l'Empereur de Chine Khang-Hi (1662-1723), de la dynastie tartare mandchoue des Thsing, chargea le Père jésuite Pérennin de la faire traduire en langue tartare, traduction à laquelle furent employés trois mandarins, deux écrivains et deux peintres des plus habiles pour les figures.

Devaux était donc bien l'homme qu'il fallait à Fauchard pour l'aider à mettre son œuvre au point et à en tirer tout le parti possible. Comme le faisait remarquer Pierre Sue le jeune maître en chirurgie et professeur à l'Ecole pratique, dans son panégyrique de Devaux en 1722 : « Il excellait à l'extrait raisonné des différents ouvrages, à s'en approprier la substance et à en tirer pour ainsi dire le suc. »

Nous devons en outre faire remarquer que l'approbation de Devaux, datée de mars 1724, devance de beaucoup les autres approbations du livre. Car celles de Winslow, Hequet, Helvétius, de Jussieu, ainsi que le privilège du Roy et des prévôts, gardes et receveurs en charges, sont datées de 1725 à 1728. Ce sont de véritables approbations officielles.

Devaux, intelligence alerte, malgré son âge, et certainement dans l'intimité de Fauchard, fut frappé de la réelle valeur de l'ouvrage, mais il dut faire à son auteur les remarques et les critiques qu'autorisaient son savoir et son expérience, et il motiva certainement ainsi le retard apporté par Fauchard à l'édition de son livre (1728).

Mais une preuve plus réelle domine ces présomptions établies par l'étude du manuscrit. En effet, à la page 53 du panégyrique rappelé plus haut, Pierre Sue, dans l'examen des ouvrages qui passèrent par les mains de Devaux, dit :

« On prétend, et non sans raison, que M. Devaux a eu beaucoup de part à un ouvrage de M. Fauchard. »

Cet ouvrage, qui s'est toujours soutenu jusqu'ici, malgré les progrès qu'on a faits dans cette partie de l'art de guérir, avait besoin de la plume de notre auteur pour être en état de paraître au jour ; et c'est là le moindre service qu'ait

— 6 —

rendu à M. Fauchard, dans cette occasion, M. Devaux. Car il fit aussi à l'ouvrage des corrections, inséra des observations qui n'appartenaient qu'à lui. L'approbation qu'il a donnée est aussi très motivée et suffit seule à prouver qu'il n'y avait qu'une personne ayant mis la main à l'ouvrage qui pût donner une approbation aussi circonstanciée.

Toutes ces preuves nous permettent donc d'admettre que Devaux fut bien le collaborateur de Fauchard, tout au moins pour la mise en œuvre des matériaux amassés.

Quel que soit l'apport de Devaux, ce qui appartient bien en propre à Pierre Fauchard, comme chacun peut le constater en étudiant son livre, c'est sa sagacité d'observation, sa hardiesse, sa dextérité, ainsi que son ingéniosité dans la chirurgie dentaire et la prothèse.

Il fut pour la première fois fait allusion à cette collaboration par un dentiste allemand, Johann J. J. Serre (1759-1830), dans son livre : *Praktische Darstellung der Zahnrztneikunst*, publié à Berlin en 1803. Cet auteur dit en substance que Fauchard n'était pas l'auteur du *Chirurgien-dentiste* ou *Traité des dents*; ce serait, ajoutait-il, un certain M. de Vaux, chirurgien juré à Paris, qui aurait écrit le livre, Fauchard y aurait simplement collaboré pour la partie *Observations*.

Il est difficile de manquer davantage de jugement et de compréhension ! En effet, Johann J. J. Serre, qui est considéré en Allemagne comme un des plus savants et des plus habiles praticiens de l'époque, aurait dû se rendre compte que toute la technique exposée dans l'ouvrage de Fauchard était bien propre à ce dernier, tandis que la part de Devaux consistait uniquement dans un apport littéraire.

Par contre, de nos jours Geist Jacobi, autre auteur allemand, dans sa *Geschichte der Zahneilkunde* (1896), rend à Fauchard l'hommage qui lui est légitimement dû, et en faisant allusion à l'insinuation malveillante de son compatriote, il ne semble pas trop y croire.

En 1824, W. Brück, de Breslau, publie une étude très savante dans laquelle, en adressant de grands éloges à

Fauchard, il le considère comme le créateur de la dentisterie moderne.

En France *La Notice sur l'histoire de l'art dentaire* de notre excellent ami Lucien Lemerle (Paris, 1900) présente une étude très consciencieuse de l'ouvrage de Fauchard.

Mais c'est surtout aux États-Unis que l'œuvre de Fauchard a été le plus appréciée et le plus commentée, bien que son livre n'ait pas été traduit en langue anglaise. Le premier, Chapin A. Harris, un des noms les plus justement illustres de la profession, a commenté cet ouvrage, en en faisant ressortir toute l'importance. Après lui, W. H. Truman a étudié en détail les méthodes de Fauchard qu'il citait en exemple, et a compris et apprécié comme il convenait la collaboration de Devaux.

Plus récemment Charles Mac Manus et Burton Lee Thorpe ont analysé à leur tour le *Chirurgien-dentiste* et proclamé son auteur le père de la dentisterie moderne.

C'est sur cette reconnaissance par nos confrères des Etats-Unis de la haute valeur et du grand mérite de notre illustre précurseur, auquel ils ont voué un culte tout particulier et pour lequel ils professent une admiration sans bornes, que je terminerai cet exposé, en vous remerciant d'avoir bien voulu lui réservé bon accueil.

MELLOTTÉE, Imp. — Paris-Châteauroux.